

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art  
**Band:** 20 (1933)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Une transformation de chapelle à Vevey : architecte L. Vincent  
**Autor:** L.V.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-86400>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 24.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Transformation de la chapelle de l'Eglise libre à Vevey  
Louis Vincent, arch. FAS, Genève

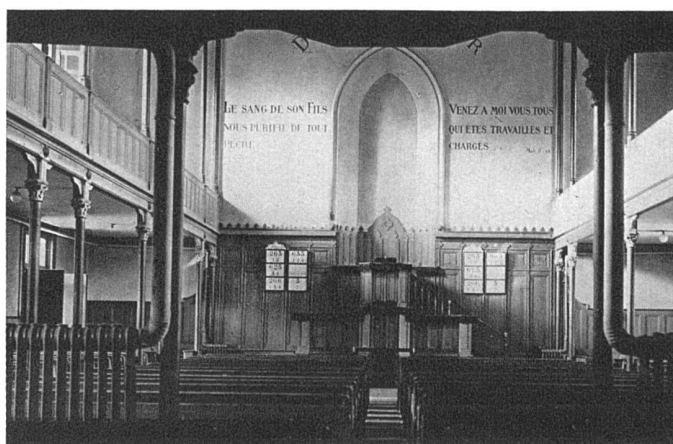
A l'intérieur, l'harmonie générale est donnée par le ton rose des murs, les plafonds blancs, les marbres noirs du soubassement et les sols en briques rouges. Dans cette ambiance, très claire, les peintres A. Blanchet, P. Th. Robert, E. Beretta, A. Cingria, le sculpteur Ferrier et l'orfèvre Feuillat ont réalisé un ensemble très important de travaux d'art dont tous les éléments sont subordonnés et harmonisés à l'architecture.

Des vitraux ont été prévus, mais l'exécution n'en sera faite que plus tard.

Je regrette de ne pouvoir que nommer les vitraux de A. Cingria, où les beaux effets de grandeur côtoient des vignettes délicatement gravées en cartouches, d'un art proprement merveilleux. *J. B. Bouvier.*

## Une transformation de chapelle à Vevey L. Vincent, architecte FAS, Genève

Jusqu'à ces dernières années, deux tendances opposées régnaient dans la conception des intérieurs religieux. Celle de l'église catholique qui considéra de tout temps que le lieu où se réunissent les fidèles doit être empreint d'un caractère mystique, propre à éveiller chez tout individu ce sentiment d'humilité et de



La chapelle avant la transformation

recueillement compatible aux cérémonies religieuses. De la modeste église de campagne aux imposantes cathédrales, nous retrouvons magnifiquement exprimé ce besoin moral de spiritualiser la matière, symbole d'adoration des foules croyantes envers le Créateur, d'admiration et de vénération pour ceux qui vécurent, luttèrent, souffrirent et moururent pour l'église.

Celle de la Réforme qui, avec la découverte de l'imprimerie, ouvre une ère de profonds changements. Le livre remplace les merveilleux poèmes de pierre et de verre. Sans pitié et par son besoin de réforme, la nouvelle religion supprime dans le sanctuaire toutes richesses ou attributs qu'elle considère comme impropres au véritable esprit chrétien fait de renoncement et d'abnégation. Une salle petite ou grande, si pauvre soit-elle, peu lui importe; seule, la parole du prédicateur, apôtre de Dieu, complétée du psaume chanté par l'assistance, doit suffire et provoquer cette communion d'âmes.

Si louable que peut nous paraître cette recherche de la simplicité, il faut cependant reconnaître qu'elle confère à la cérémonie du culte un caractère d'austérité, de froideur, d'aridité. L'expérience l'a démontré et, depuis quelques années, nous assistons à une sorte de renaissance dans l'art religieux protestant.

C'est ce qu'a fort bien compris le Conseil de Paroisse de l'Eglise libre de Vevey en cherchant à donner à l'intérieur de sa chapelle, de meilleures proportions et une atmosphère plus intime.

A la suite de sérieuses études, la solution adoptée a consisté, après avoir supprimé les nombreuses et grêles colonnes en fonte, à couvrir la nef principale à l'aide d'un berceau plein-cintre construit en «Rabitz», reposant de chaque côté sur un sommier de béton armé supporté par quatre points d'appui cylindriques en béton. Le plafond horizontal des bas-côtés sur galerie, a été abaissé de manière à ne pas accuser le lourd sommier de béton et cacher les arcs à tiers point des baies latérales. Au-dessus du vestibule d'entrée, une petite salle de réunions, inutilisée, a été supprimée, ce qui a permis de reculer la galerie du fond, sans perte de place, permettant ainsi, dès l'entrée, la vision d'ensemble de l'intérieur.

Le mur du chevet de la chapelle a été orné d'une niche, sorte d'abside peu profonde encadrant le motif de la nouvelle chaire en marbre, remplaçant les anciennes chaires superposées en chêne qui évoquaient l'aspect d'un tribunal. Les galeries latérales ont été enlevées dans la première travée de la nef pour isoler la chaire et marquer les entrées latérales, au-dessus desquelles sont deux grandes baies avec vitraux.

Il ne fallait pas songer, vu les ressources assez restreintes, à décorer l'église. Tout l'effort a consisté dans la recherche de proportions plus harmonieuses, avec la prédominance de grandes lignes architecturales, et l'emploi de matériaux et produits solides et durables. Les colonnes monolithes en béton armé, légèrement coniques, sont revêtues d'un enduit très réussi en simili-marbre poli jaune-brun foncé, assorti à la chaire. La balustrade en béton armé de la galerie, remplaçant l'ancienne protection en vulgaires panneaux de sapin, est bordée de marbre vert italien. La chaire, de même que ses deux petits perrons d'accès, est entièrement en marbre naturel jaune-brun foncé avec bordure en marbre vert. Toutes les parois intérieures sont traitées en crépis fin avec peinture mate «Stic B» appliquée en sept tons dégradés de couleur jaune très chaude. Les fenêtres existantes à petits-bois ont reçu du verre antique, de coloration également jaune avec tons dégradés. C'est grâce à la générosité de quelques paroissiens qu'il a été possible de réserver deux ou trois points plus riches dans un ensemble très sobre: la chaire, très pure de ligne, avec une partie centrale demi-circulaire pour le prédicateur, sur laquelle est incrusté en lettres de mosaïque-or le monogramme du Christ; au-dessus, dans le fond de la niche, la grande croix de marbre. Devant la chaire, la table de communion, superbe dalle monolithique de marbre reposant sur quatre pieds également de marbre. Au centre, sous la dalle, une plaque de marbre avec motif incrusté de mosaïque or et rouge représentant l'Agneau pascal. Cette table est l'œuvre d'un sculpteur de talent, M. A. Raymond, membre de la paroisse.

Deux grands vitraux, dus au bon peintre A. de Ribeaupierre, composés de motifs représentant des scènes de l'Ancien Testament, encadrés d'ornements géométriques dont les tonalités dominantes jaune et oranges ont été étudiées en harmonie avec le nouveau cadre.

Pour des raisons économiques, l'ancien système de chauffage au gaz a du être conservé, toutefois avec de notables améliorations, grâce à l'adjonction d'un ventilateur électrique et de trainasses en tuyaux isolants «Eternit» dissimulées dans les poutres.

Après deux années de culte, il est permis de conclure que cette modernisation sans prétention de ce petit édifice religieux répond pleinement au but que se proposait la paroisse de l'Eglise libre de Vevey qui a fait preuve d'un bel exemple d'idéal et de foi.

L. V.